



## Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-148

Ottawa, le 19 mars 2009

### Avis de demandes reçues

#### Plusieurs collectivités

**Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 23 avril 2009**

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

#### Article    Requérante et endroit

1.    **Coopérative de radiodiffusion MF 103,5 de Lanaudière**  
Joliette (Québec)  
N° de demande 2009-0349-4
2.    **Radio communautaire de la Rive-Sud inc.**  
Longueuil (Québec)  
N° de demande 2009-0359-3

#### 1.    **Joliette (Québec)** **N° de demande 2009-0349-4**

Demande présentée par **Coopérative de radiodiffusion MF 103,5 de Lanaudière** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale CJLM-FM Joliette.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de la station en augmentant la puissance apparente rayonnée maximale de 3 000 à 4 500 watts. Tous les autres paramètres techniques demeurent inchangés.

Il est à noter que cette demande et la demande présentée par Radio Communautaire de la Rive-Sud inc. (2009-0359-3) pour l'augmentation de puissance de sa station CHAA-FM Longueuil sont indissociables.

Les deux titulaires sont prêtes à accepter les problèmes de brouillage additionnel occasionnés par leur augmentation de puissance respective.

Dans le cas de chacune de ces deux stations, l'augmentation de puissance a comme objectif d'améliorer le signal de diffusion dans la zone de desserte principale de la station.

*Adresse de la titulaire :*

540, rue St-Thomas  
 Joliette (Québec)  
 J6E 3R4  
 Télécopieur : 450-756-8097  
 Courriel : [radio@m1035fm.com](mailto:radio@m1035fm.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

2. **Longueuil (Québec)**  
**N° de demande 2009-0359-3**

Demande présentée par **Radio communautaire de la Rive-Sud inc.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de type B de langue française CHAA-FM Longueuil.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de la station en augmentant la puissance apparente rayonnée (PAR) moyenne de 64 à 375 watts (PAR maximale de 263 à 1 545 watts). Tous les autres paramètres techniques demeurent inchangés.

Il est à noter que cette demande et la demande présentée par Coopérative de Radiodiffusion MF 103,5 de Lanaudière (2009-0349-4) pour l'augmentation de puissance de sa station CJLM-FM Joliette sont indissociables.

Les deux titulaires sont prêtes à accepter les problèmes de brouillage additionnel occasionnés par leur augmentation de puissance respective.

Dans le cas de chacune de ces deux stations, l'augmentation de puissance a comme objectif d'améliorer le signal de diffusion dans la zone de desserte principale de la station.

*Adresse de la titulaire :*

91, rue St-Jean  
 Longueuil (Québec)  
 J4H 2W8  
 Télécopieur : 450-646-7378  
 Courriel : [admin@fm1033.ca](mailto:admin@fm1033.ca)

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

## Participation du public

### Date limite d'interventions/d'observations

**23 avril 2009**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste et n'avisera pas un intervenant lorsque son intervention est reçue après la date limite. Dans un tel cas, l'intervention ne sera pas considérée par le Conseil et ne sera pas déposée au dossier public.

Le Conseil examinera les interventions reçues et elles seront en outre versées au dossier public de l'instance sans autre avis de sa part, pourvu que la procédure ci-dessous ait été suivie. Le Conseil communiquera avec un intervenant uniquement si son intervention soulève des questions de procédure.

Les interventions écrites doivent être acheminées au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**  
[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

**par la poste à l'adresse**  
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro**  
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi de documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, il faut s'assurer de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Toute intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de l'appui ou de l'opposition et, si l'intervenant y propose des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

### **Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements fournis par les parties dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que les parties fournissent.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été reçus, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande énoncé dans le présent avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'y accéder, sélectionnez « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans le présent avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, dans un délai de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

**Bureaux du Conseil**

Tél. sans frais : 1-877-249-2782  
 ATS sans frais : 1-877-909-2782

Édifice central  
 Les Terrasses de la Chaudière  
 1, promenade du Portage, pièce 206  
 Gatineau (Québec)  
 K1A 0N2  
 Tél. : 819-997-2429  
 Télécopieur : 819-994-0218

***Bureaux régionaux***

Place Metropolitan  
 99, chemin Wyse  
 Bureau 1410  
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
 B3A 4S5  
 Tél. : 902-426-7997  
 Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest  
 Bureau 504  
 Montréal (Québec)  
 H2Z 1G2  
 Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est  
 Bureau 624  
 Toronto (Ontario)  
 M4T 1M2  
 Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington  
 275, avenue Portage  
 Bureau 1810  
 Winnipeg (Manitoba)  
 R3B 2B3  
 Tél. : 204-983-6306  
 ATS : 204-983-8274  
 Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional  
2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper  
Bureau 520  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111  
ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.*